

Liens ethniques transfrontaliers et activités illicites : une étude de leur interrelation aux frontières Nord et Sud Cameroun

Yvan Nathanael Noubissi

Doctorant en science politique, Université de Douala, Cameroun

Doi: 10.19044/esipreprint.3.2025.p83

Approved: 05 March 2025

Posted: 08 March 2025

Copyright 2025 Author(s)

Under Creative Commons CC-BY 4.0

OPEN ACCESS

Cite As:

Noubissi Y.N. (2025). *Liens ethniques transfrontaliers et activités illicites : une étude de leur interrelation aux frontières Nord et Sud Cameroun*. ESI Preprints.

<https://doi.org/10.19044/esipreprint.3.2025.p83>

Résumé

Véritables espaces d'interactions et de transactions protéiformes, les frontières Nord et SUD Cameroun sont caractérisées par une forte mobilité de personnes et de biens. Ils sont à cet effet, le carrefour d'activités licites et illicites. La présente réflexion examine les activités illicites qui y prévalent à l'épreuve des continuités ethniques transfrontalières qui les structurent. Elle repose sur la conjecture principale que, ces liens ethniques transfrontaliers jouent un rôle significatif dans la fluidification des activités illicites qui s'y opèrent. A partir d'un dispositif théorico-méthodologique articulé autour du transnationalisme comme grille théorique, des entretiens et observations ont également été menés au sein de certaines localités frontalières des régions Nord et Sud du Cameroun. De celles-ci, il en ressort que, la configuration socio ethnique qui caractérise ces espaces respectifs gouverne la diversité d'activités qui y prennent corps. En effet, la triple territorialité des peuples *Eking* dans le Sud (Cameroun-Gabon-Guinée Equatoriale) et *Mboum* dans la région du Nord (Cameroun-Tchad-RCA) s'est révélée pertinente à propos. A la suite, il se révèle que les activités illicites protéiformes qui y prennent corps reposent sur des acteurs aux procédés variés. Bien que l'on ne saurait totalement responsabiliser ces peuples frontaliers de l'illicite qui s'opère au sein de ces espaces, étant donné qu'il s'agisse d'un système composé d'une kyrielle d'acteurs hétérogènes, ceux-ci y jouent tout de même un rôle non

négligeable. Ainsi, une meilleure gestion de ces derniers permettrait de réduire ce phénomène aux marges frontalières Nord et Sud Cameroun.

Mots clés : Frontières transfrontalières -liens ethniques- activités illicites – Cameroun- intégration régionale

Transborder ethnic links and illicit activities: An examination of their intrconnectedness along Cameroon’s northern and southern borders

Yvan Nathanael Noubissi

Doctorant en science politique, Université de Douala, Cameroun

Abstract

True spaces of protean interactions and transactions, the North and South Cameroon borders are characterized by high mobility of people and goods. They are for this purpose, the crossroads of legal and illegal activities. This reflection examines the illicit activities that prevail there in light of the cross-border ethnic continuities that structure them. It is based on the main conjecture that these cross-border ethnic links play a significant role in the fluidification of the illicit activities that take place there. From a theoretical-methodological device articulated around transnationalism as a theoretical grid, interviews and observations were also conducted in certain border localities in the North and South regions of Cameroon. From these, it emerges that the socio-ethnic configuration that characterizes these respective spaces governs the diversity of activities that take shape there. Indeed, the triple territoriality of the Ekang peoples in the South (Cameroon-Gabon-Equatorial Guinea) and Mboum in the Northern region (Cameroon-Chad-CAR) has proven relevant. Subsequently, it turns out that the protean illicit activities that take shape there are based on actors with varied processes. Although we cannot fully hold these border peoples responsible for the illicit that takes place within these spaces, given that it is a system composed of a host of heterogeneous actors, they still play a significant role. Thus, better management of the latter would make it possible to reduce this phenomenon on the northern and southern border margins of Cameroon.

Keywords: Cross-border borders - ethnic ties - illicit activities - Cameroon - regional integration

Introduction

Dans un monde de plus en plus globalisé, les frontières nationales ne constituent plus des barrières infranchissables pour les échanges économiques, culturels et sociaux (Held (D), Mc Grew (A), Goldblatt (D) & Perraton (J). (1999). Les avancées technologiques, la libéralisation des échanges commerciaux et la mobilité accrue des personnes ont créé de nouvelles opportunités pour les échanges transfrontaliers (Sassen (S). (2006). Toutefois, il convient de noter que cette ouverture a également créée des opportunités pour des activités non seulement licites mais également illicites. De ce fait, la création des marchés frontaliers participe non seulement à l'étoilement des frontières étatiques mais également, elle institue et instaure des zones d'interfaces économiques. De ces espaces naissent donc une pléthore d'activités protéiformes.

Dans ce sillage, la densité des échanges qui s'opèrent généralement au sein de ces espaces sont d'autres multiformes. En ce qui concerne particulièrement les activités illicites prégnantes au sein de ces espaces, il s'agit notamment de la contrebande, la traite des êtres humains, le terrorisme et la criminalité. Aussi, dans la kyrielle des facteurs permettant ce phénomène figurent entre autres le faible maillage territorial (Ndong beka II (P). (2018)., la perméabilité des frontières (Lefebvre (C). (2015), ainsi que la précarité humaine. Toutefois, En Afrique centrale en général, à partir des régions Nord et Sud au Cameroun en particulier, les frontières héritées de la colonisation constituent entre autres l'un des facteurs sur lesquels repose la fluidité du phénomène. En effet, cela est d'autant plus perceptible en ce sens que, les dites frontières lors de leur tracé n'ont pas été calquées sur les composantes sociologiques et anthropologiques qui composaient les territoires au moment-là (Ouattrra (K). (2014). La conséquence logique étant que, ces frontières territoriales aient séparé des familles. Qui, de manière légale et officielle, appartiennent désormais à différents Etats bien que conservant la même identité culturelle et se référant pour certains aux mêmes groupements ethniques (Essomba (J-M), Oum (O), (2011). Ainsi, la continuité ethnique transfrontalière qui caractérise les espaces Nord et Sud Cameroun contribue ainsi à alimenter le commerce qui y prend corps, mettant en interaction les populations frontières camerounaises avec celles du Tchad et de la RCA à partir du Nord, ainsi que celles du Gabon et de la Guinée Equatoriale à partir de la région du Sud.

Rappelons que les débats gravitant autour de la clarification du concept de frontière se structurent globalement en deux principales tendances, se fondant sur deux grilles théoriques en relations internationales. La première postule, conçoit et appréhende la frontière comme un lieu de rupture. Cela ressort des premières tentatives de clarification de ce concept qui considéraient celle-ci comme un lieu de conflictualité (Battistella (D).

(2006). Cette approche considère ainsi les espaces frontaliers comme des lieux de forte insécurité nécessitant une meilleure gestion. Dans ce sillage, figurent entre autres des travaux tels que ceux de Claude Abe (2003), Issa Saibou (2006), Ntuda Ebode (2010), Ndong Beka II Poliny (2020). La seconde tendance quant à elle met en évidence l'idée que, les espaces frontaliers sont des lieux de fortes densités commerciales. La particularité de celle-ci étant qu'elle appréhende la frontière dès lors non plus comme un espace de rupture mais de continuités. Sous ce prisme, les frontières s'établissent comme des points d'interconnexion avec d'autres espaces par le truchement des marchés qui les travaillent. C'est ce qui ressort en substance des travaux des auteurs tels que Karine Bennafla (2002), Jonny Egg & Javier Herrera (1998), Ogunsula Igue (2006) et Kegne Fodouop (1987).

Cependant, cette dichotomie entre frontières barrières et frontières trait d'union se révèle limitée parce que simpliste pour rendre compte de la complexité des réalités transfrontalières. En effet, les frontières peuvent revêtir de manière simultanée la facette barrière et espace de fluidité, selon les contextes et les acteurs impliqués (Bangoura (D). (2001). C'est la raison pour laquelle nous nous proposons d'examiner les interrelations entre liens ethniques transfrontaliers et les activités illicites qui s'opèrent au sein des régions Nord et Sud Cameroun, en vue de mieux saisir les mécanismes qui régissent ces phénomènes. La réflexion s'articule autour du questionnement selon lequel : comment les liens ethniques transfrontaliers contribuent aux activités illicites qui s'opèrent au sein des régions Nord et Sud Cameroun ?

L'étude se fonde sur la conjecture principale selon laquelle les liens ethniques transfrontaliers jouent un rôle significatif dans la fluidification des trafics illicites qui s'opèrent au sein des régions frontalières Nord et Sud du Cameroun. Cette recherche se vise pour objectifs d'examiner les liens ethniques transfrontaliers entre les communautés vivant aux frontières Nord et Sud du Cameroun ; analyser le rôle que ces liens ethniques transfrontaliers jouent dans la facilitation des activités illicites au sein de ses régions frontalières.

Outils et Methodes

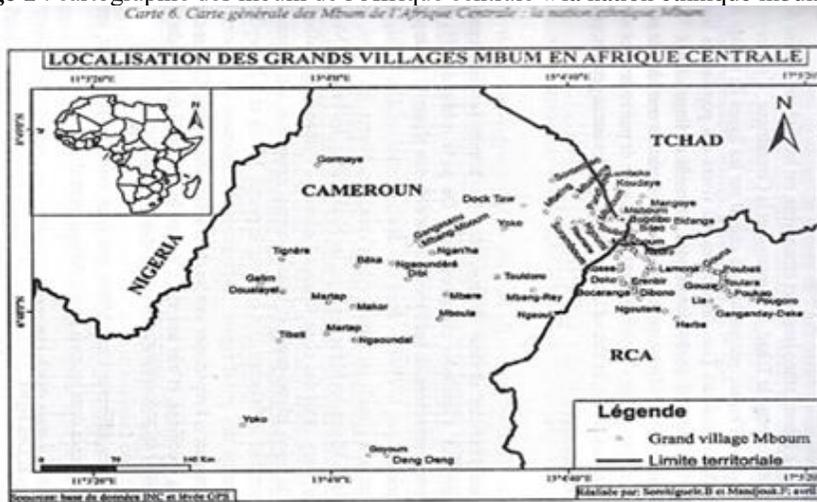
Présentation de la zone d'étude

La présente étude prend corps au sein de deux espaces que sont le Nord et le Sud Cameroun. Toutefois, il convient de préciser les espaces spécifiques au sein desquels les données ont été collectées. Le choix s'est fondé entre autres sur la proximité géographique avec les pays voisins, de la densité des échanges commerciaux y prévalant et de la composition socio ethnique qui travaille ces espaces.

Dans la région du Nord, les données ont globalement été collectées au sein du département du Mayo-Rey, spécifiquement dans l'arrondissement

de Touboro. Nous avons notamment parcouru les localités de Mbaimboum et Bogdibo en vue de recueillir des données primaires. La localité de Mbaimboum nous a semblé assez pertinente compte tenu de sa proximité avec le Tchad et la RCA. Bien qu'elle soit distante de Touboro de 35KM elle s'établit comme un point charnière dans la pléthore de transactions simultanées qui s'opèrent au sein de cet espace mettant en interaction les populations des pays voisins que sont le Tchad et la RCA. Distant de 15 Km de Touboro centre, la localité de Bogdibo est frontalière au Tchad. L'un des éléments communs que partagent ces espaces est qu'ils sont composés d'un groupe ethnique commun à savoir les *Mbom*. Ils sont présents de part et d'autre des frontières tchadienne et centrafricaine.

Image 1 : cartographie des mbum de l'Afrique centrale « la nation ethnique mbum »



Source : Boumane (O), les mbum à la croisée des chemins : l'essence Mbom, tom 1, dinimber larimber, Yaoundé, p.

Dans la région du Sud, les données ont quant à elle été collectées au sein du département de la vallée du ntem, notamment dans les localités d'Abangminkoo, Kyé-ossi, Adjou'ou et Menguikum. En-dehors des critères mentionnés plus haut, cette zone présente la singularité d'être frontalière au Gabon et à la Guinée Equatoriale. Aussi, au-delà de la kyrielle d'activités commerciales ayant lieu, l'on note également la prépondérance de la continuité ethnique du peuple Ejang (fang-Ntoumou) dans la structuration des rapports au sein de l'espace.

Image 2 : cartographie de l'aire géographique Ekang en Afrique centrale

Source : Ndong Beka (P), « les pratiques marchandes dans la région frontalière Gabon-Cameroun ».

In revue histoire et analyse des relations internationales et stratégiques, 2022, 006.

Méthodes de collecte de données

Pour la réalisation de cette étude nous avons effectué des descentes au sein des espaces respectifs pour un total de 60 jours, réparti en une durée de 30 jours pour chacun des espaces. D'abord nous avons ainsi, durant l'année 2022, mené des descentes au mois de mai au sein du département du Mayo-Rey dans la région du Nord Cameroun. Ensuite nous avons effectué une autre descente au sein du département de la vallée du Ntem dans la région du Nord au mois de novembre. De manière opérationnelle, nous avons mobilisé des observations et des entretiens articulés autour de différentes thématiques. Ceux-ci ont principalement été adressés à différentes catégories d'acteurs notamment les commerçants, clients (locaux et étrangers), les autorités locales (administratives et traditionnelles), populations locales et les forces de maintien de l'ordre. Certains enquêtés, notamment au sein du département du Mayo-Rey où règne le lamido de Rey, ont parfois fait preuve de réticence pour peur de représailles. Par ailleurs, compte tenu de la prépondérance et du niveau d'ancrage de la langue locale, nous nous sommes appuyés sur un interprète local question de fluidifier nos entretiens. Le même procédé fut mobilisé lors de la collecte d'informations au sein du département de la vallée du Ntem. Des données secondaires issues des travaux scientifiques (articles, mémoires, ouvrages, etc..) ont également été mobilisés.

Resultats

Les résultats de la recherche portent sur la configuration socio ethnique des espaces comme fondement de la fluidification des activités illicites ; des activités illicites protéiformes ; des acteurs identiques aux procédés variés.

Configuration socio ethnique des espaces comme essence de la fluidification des activités

Le département de la vallée du ntem dans la région du Sud Cameroun ainsi que celui du Mayo-Rey dans la région du Nord ont la particularité d'être tous deux travaillés par des peuples frontaliers ayant la singularité d'être présents de part et d'autre des frontières. La triple territorialité de ces peuples constitue un élément central dans la fluidification de la variété d'activités ayant lieu au sein de ces espaces frontaliers. Ces peuples se positionnent ainsi comme acteurs centraux parce que transnationaux, dans la fluidification des activités illicites qui s'opèrent aux marges du territoire. Il s'agit des « mboum » dans le département du Mayo-Rey et du peuple Ekang (fang-ntoumou) dans la vallée du ntem.

La transnationalité du peuple Ekang

Lorsqu'on parle du peuple Ekang, on fait référence aux peuples fang, Bulu et beti et leurs sous-ensembles respectifs (Ndougsa (V). (2018). Les territoires gabonais, Equato-guinéen, Camerounais et congolais sont tous travaillés par ce grand groupe ethnique qui se compose majoritairement d'autres sous-groupes, notamment les Mvaé, les Ntumu et les bulu. Les origines communes de ces différents sous-groupes contribuent à l'émergence de logiques fondamentalement communautaires, ceci à travers la célébration du sentiment d'appartenance au même groupe ethnique. Ce dénominateur commun qu'est l'appartenance à un socle ou une même souche culturelle participent à certains égards à l'émergence d'un imaginaire communautaire. Cela puise ses origines sur le postulat selon lequel tous auraient un ancêtre commun. En effet, tous les Ekang se réfèrent à un ancêtre appelé « *Afri Kara* », qui représente en soi, et ceci sur le plan de l'arbre généalogique, la racine de tous les Ekang. Les travaux d'Angèle Christine Ondo sur le mvét Ekang montrent et démontrent que, malgré la pléthore de sous-ensembles ou sous-groupes que connaissent le peuple Ekang, tous savent qu'ils appartiennent et forment une même famille (Ondo (C). (2014). Cette assertion vient quelque peu fédérer le débat qui porte sur l'origine du peuple Ekang. En effet, une tendance portée par des auteurs tels que Engelbert Mveng, Théophile Obenga, Laburthe Tolra ou Mviena situe l'origine du peuple Ekang dans le Nord de l'Afrique, notamment l'Egypte (Obenga (T). (1989). Ce postulat s'est appuyé sur différents faits notamment les dessins du

Mvet retrouvés dans les pyramides datant de 2600 avant Jésus-Christ et les similitudes troublantes entre le « kémite » langue des premiers égyptiens et l'ATI langue mère des langues Ehang modernes. Ces traces situent leur origine dans l'Égypte pharaonique notamment dans la vallée du Nil et précisément aux frontières de l'Éthiopie. Ce postulat est remis en question par d'autres auteurs tels que Abomo Maurin Marie-rose qui postule que le peuple Ehang serait originaire d'Asie. Pour cette dernière les Ehang auraient traversé la mer rouge au moment où le continent asiatique et l'Afrique formaient un bloc, plus précisément avant la construction du canal de Suez (Abomo-Maurin (M), (2012). Tout compte fait, il en ressort que ceux-ci appartiennent aux mêmes souches. La transnationalité du peuple Ehang constitue de par les opportunités qu'elle offre aux populations à fluidifier les activités commerciales diverses ayant lieu à partir de cet espace.

La triple territorialité du peuple « Mboum »

Bien que surclassé et dominé par les peuls, le peuple mboum reste et demeure autochtone au sein de cet espace. L'ethnonyme Mboum aurait des origines variées. En effet, plusieurs thèses s'opposent sur cette question (Boumane(O). (2022). On en comptabilise trois principalement. La première postule que l'ethnonyme mbum serait une corruption du mot « mbom », un condiment aromatisant adoubé par les ancêtres de ce peuple. La seconde thèse portée par Mohammadou Eldridge quant à elle postule que « mbum » tirerait son origine de « mbumga ». La dernière thèse qui s'appuie sur la littérature orale léguée par les ancêtres quant à elle postule que cet ethnonyme viendrait du cadet des princes mbum pendant la migration sur le plateau central camerounien à savoir le Sarà à mbum. Qu'importe la thèse qui semblerait la plus pertinente, il n'en demeure pas moins que ceux-ci de par leur continuité ethnique à travers les frontières constituent des acteurs importants dans la dynamique d'intégration régionale. En effet, bien que la question de leur origine fasse débat, le peuple mboum de par sa structuration et sa configuration dont la présence est remarquée de part et d'autre des territoires Camerounais, Tchadiens et centrafricains, s'établi comme un peuple transnational, ils sont taxés de peuple qui habite *un pays frontière* (Ladogana (T). (2010.)). Comme toutes les ethnies, précisons que les mboum sont structurés en clans. Nos enquêtes de terrains nous ont révélé trois grands clans notamment « mang Mboum », « mang mbéré » et les « mang ndéré ». Néanmoins, les travaux de Froelich (1959) nous en révèlent plutôt sept lignages, à savoir les Ngaou-Ha parfois on écrit Ngan-Ha, les Mbam, les Ouari, les Digou, les Boussa, les M'béré (de l'Est et du sud-Est), les Mana (au Nord de tignère et dans la subdivision de poli). Cependant les récents travaux d'olivier Boumane nous en ont révélé d'autres sous clans entre autres les Gongué, les karang, les Kuoh, les Mane, les Mbùsa, les Nzàkà

Mbày, les Pana, les sapu , les Sara à mboom, les Taari/Taali, les Wi mbum. Toutefois, seul ceux oscillant entre les frontières Tchadiennes et centrafricaines se révèlent centraux dans la fluidité des activités illicites au sein de ce triangle.

Des activités illicites protéiformes

Les activités illicites ayant lieu au sein de ces espaces révèlent une certaine diversité. En effet, il se révèle que ceux-ci se distinguent les uns des autres aussi bien sur la nature des produits que sur le profil des acteurs qu'ils impliquent. Bien que ces activités soient variées une emphase a été mise sur la contrebande transfrontalière de boissons alcoolisées et des produits congelés dans la région du Sud Cameroun (a) et du le trafic de céréales et du bétail dans la région du Nord (b).

La contrebande de boissons alcoolisées et des produits congelés

D'abord en ce qui concerne de trafic de boissons alcoolisées, l'on remarque que le Cameroun est l'un des pays les mieux classés sur l'échelle des pays consommateurs d'alcool en Afrique, derrière son voisin le Gabon selon un rapport d'enquête. En effet, selon ce rapport, les camerounais accordent une place particulière à la consommation d'alcool. Mieux encore, la consommation d'alcool s'est établie en habitus dans leurs conduites quotidiennes. Toutefois, bien que le pays soit producteur de boissons alcoolisées, les camerounais sont également portés vers des boissons alcoolisées importées. Il s'agit notamment de whiskys et des champagnes. Produits pas toujours très accessibles pour le citoyen moyen. Comme alternative en vue de répondre à la demande sans cesse croissance de la population, une activité illicite a vu le jour. En effet, le caractère onéreux de ces produits constitue entre autres l'une des raisons qui fait émerger le phénomène de contrebande de boissons alcoolisées.

Ce phénomène se décline sous plusieurs formes. Il s'agit entre autres la fabrication de boissons frelatées ou encore de la contrefaçon, et de l'importation frauduleuse de boissons. Pour ce qui est particulièrement de l'importation frauduleuse de ces produits, l'on observe que c'est un phénomène récurrent et permanent dans la région du Sud Cameroun en général, au sein du département de la vallée du Ntem en particulier. Cela tient du fait qu'il soit considéré, de par sa proximité géographique avec la Guinée Equatoriale comme une porte d'entrée pour ces produits. Ce lieu s'est établi au fil des années comme le siège du trafic des boissons alcoolisées. Importées de la Guinée Equatoriale dans la majorité des cas, ces boissons constituent l'une des attractions non seulement pour les populations locales, mais également pour des commerçants en provenance de grandes métropoles. Les réseaux qui opèrent dans ce secteur d'activité se servent des

connexions nationales et étrangères. Ainsi, des commerçants de l'hinterland viennent s'en approvisionner à des prix généralement très abordables. Ces produits sont ainsi remplis dans les marchés du département de la vallée du Ntem. L'on peut observer des boutiques spécialisées dans leur commercialisation. Cependant le différentiel de prix au-delà des arguments très souvent évoqués qui justifient leur attractivité. Le tableau ci-dessous est assez illustratif :

Tableau 1 : Différentiel de prix de certaines boissons alcoolisées provenant de la Guinée-Equatoriale et commercialisées à Kyé-Ossi

Marques de vins	Prix d'achat (unité) en Guinée-Equatoriale	Prix de vente (unité) au marché de kyé-Ossi
Martini	5000	7000
St James	6000	9000
Ponge	8000	10000
Label.5	5500	8000
W. S	1500	3000

Source : Auteur, sur la base des informations collectées auprès des commerçants du marché central de Kyé-Ossi

Par ailleurs, en-dehors du différentiel de prix s'ajoute la paupérisation de la population et la quête de ressources pécuniaires supplémentaires. Celle-ci joue un rôle stratégique dans la densité de cette activité. Comme principal lieu d'approvisionnement en la matière, des commerçants locaux (département de la vallée du Ntem), s'y rendent régulièrement. En effet, il est récurrent pour les populations de kyé-ossi d'aller s'approvisionner au sein des supermarchés d'Ebebiyin en territoire Equato-guinéen. Ces derniers livrent en retour aux commerçants étrangers (ceux l'hinterland). Grâce à des connexions locales et transnationales, cette activité constitue l'une des expressions perverses de la dynamique des échanges commerciaux qui s'opère à partir de cet espace. Ainsi, Bien que l'importation soit encadrée non seulement par la loi camerounaise mais également au sein de la CEMAC, cette activité se déroule en marge de celle-ci. Les trafiquants mobilisent plus d'un tour en vue de contourner les obstacles. Etant donné que la quantité devrait être généralement limitée, ceux qui en achètent en grande quantité, au risque de payer des taxes élevées, mobilisent des stratégies de contournement. La porosité des frontières et la rationalité mouvante des agents frontaliers favorisant cela.

Ensuite, pour ce qui est du trafic de produits congelés, loin d'être une réalité nouvelle, la contrebande de produits congelés qui s'opère au sein du triangle Cameroun-Gabon-Guinée Equatoriale participe du caractère pervers des échanges commerciaux qui ont lieu au sein de cet espace. Elle s'établit comme l'une des activités illicites mettant en interaction les populations de ces trois espaces. En provenance pour la plupart du Gabon et dans une

certaine mesure de la Guinée-Equatoriale, ces produits congelés constituent l'une des principales attractions des populations locales. Considérés plus abordables que ceux commercialisés localement, ils suscitent un intérêt singulier non seulement pour les populations locales, mais également pour les contrebandiers. Malgré les mesures prises par les autorités administratives et locales, dans l'optique de stopper ce phénomène, l'on observe que celui-ci s'accroît au quotidien. Ainsi, malgré les mesures prises par les agents du MINEPIA, l'on continue d'observer ces produits au sein des marchés qui travaillent les localités de la vallée du Ntem, et même au-delà. Les mesures du MINEPIA ont pour ambition d'encourager la consommation locale ou « *made in cameroon* ». Par ailleurs, la provenance de ces produits, leurs conditions de stockage ne sont pas toujours réglementaires.

Les trafiquants s'approvisionnent très souvent au Gabon en mobilisant leurs réseaux et surtout en rentabilisant leur maîtrise des circuits d'approvisionnement et d'écoulement. Ces produits empruntent plusieurs circuits. Le premier va de Bitam dans la région du Woleu ntem au Nord du Gabon jusqu'au marché d'Abang-Minko'o passant par le pont sur le mboro et le carrefour Akoulzock. Le second circuit va de Bitam jusqu'à kyé-Ossi passant Meyo-kyé pour être acheminé jusqu'à Ebolowa. En effet Ebolowa s'établit comme lieu d'écoulement par excellence pour ces trafiquants. En témoigne ces propos d'une trafiquante qui affirme que :

« Je fais ce trafic depuis bientôt 5 ans. C'est vrai que ce je fais est risqué mais qui ne tente rien n'a rien ! je me lève à 5H avec ma marchandise pour aller l'écouler à Ebolowa. Très souvent je sors à cette heure car il n'y a pas trop de contrôles en route. Au plus tard à 7H et parfois 6h45 je suis à Ebolowa. J'ai déjà des clients sur place. Lorsque tout se passe bien je peux effectuer 3 voyages par semaine » (Entretien avec une trafiquante de congelés à KYÉ-OSSI le 5 décembre 2023, de 13H à 14H11)

Certains choisissent donc la capitale régionale du Sud comme principal point d'écoulement de ces produits. Toutefois, l'on observe que les plus rusés arrivent jusqu'à Yaoundé avec leurs produits. Le tableau ci-dessous est assez expressif du différentiel de prix entre les deux espaces.

Tableau 2 : Illustratif du différentiel de prix des produits congelés provenant du Gabon et commercialisés à Kyé-Ossi

Nom de produits	Prix d'achat (carton) au Gabon	Prix de vente (carton) au Cameroun (Kyé-Ossi)
Côtelettes de porcs	14000	18500
Cuisses de poulets	11500	13500
Ailes de poulets	13000	15000
Pattes de poulets	10500	12500

Source : Auteur, sur la base des informations collectées auprès des commerçants du marché central de Kyé-Ossi

On observe en parcourant le tableau ci-dessus que le différentiel de prix entre le Gabon et la Guinée-Equatoriale permet aux commerçants trafiquants de véritablement trouver leurs comptes. En effet, pour ceux des trafiquants qui réussissent à acheminer leurs produits jusqu'à Ebolowa le prix des produits augmente. Le carton de côtelettes de porcs qui est vendu à kyé-ossi à 18500 francs CFA varie entre 22000 et 24000 francs CFA à Ebolowa. Toutefois l'on observe qu'à coté de ce trafic se déroule également le phénomène de contrebande de véhicules et des produits pétroliers.

Le trafic de céréales et du bétail dans la région du Nord.

L'élevage du bétail est une activité prisée dans trois régions du Cameroun notamment le Nord, l'Est et le Nord-ouest. À cet effet, le cheptel bovin camerounais est estimé entre 3 et 5,5 millions d'animaux. Les grandes métropoles que sont Douala et Yaoundé font office de point d'écoulement. Aussi, dans le commerce du bétail et de la viande, le Cameroun est assez singulier car il est à la fois exportateur de bétail (vers le Nigéria, le Gabon, la Guinée-Equatoriale) et importateur de bétail (Tchad, Centrafrique). Par ailleurs, l'élevage est perçu comme un facteur identitaire générateur d'emplois. En effet, sur le plan social elle contribue à nouer des relations entre peuls, Haoussa, Kanouri, Mboum et leurs semblables dans les grandes métropoles. Toutefois, dans la région du Nord Cameroun en général, aux marges des frontières que le Cameroun partage avec le Tchad et la RCA, cette activité est encline à l'illicite (Liba'a Natali (K), Dugué (P) & Torquebiau (E), (2011).

Compte tenu de la configuration de l'espace et du caractère lucratif de cette activité, le vol de bêtes constitue une activité illicite assez singulière. L'association des Mbororo (Mboscuda) affirme qu'au cours du premier semestre de 2020, les éleveurs ont été dépouillés d'environ 1060 têtes de bovins.

Plusieurs situations participent de la fluidité de ce trafic. Bien que sur le plan local des facteurs tels que la pression démographique, la raréfaction des ressources naturelles et les aléas pluviométriques expliquent cet état de chose, d'autres paramètres sont également convoqués. D'abord la déterritorialisation de la menace, partant du fait que les voleurs de bêtes oscillent et peuvent se mouvoir à travers différents espaces territoriaux (Alim Bakari(Y). (2024). Pour le cas d'espèce, ils servent de leurs affinités ethniques en vue de se jouer des frontières dans le but de faire circuler les bêtes volées. Les trafiquants mobilisent des connections transnationales en vue de fluidifier la circulation des bêtes. Ainsi, Provenant pour la plupart du Tchad, les bêtes commercialisées au marché de bêtes (hebdomadaire-samedi) de Touboro dans le département du Mayo-Rey. Il arrive que certaines soient volées à des bergers du côté Tchad soient vendues côté Cameroun. À cela

s'ajoute la transhumance transfrontalière du fait pour les bergers de se déplacer avec leurs brebis au-delà des frontières dans la quête de verts pâturages. Très souvent cela a lieu durant la période de sécheresse. Les bergers s'exposent durant cette période aux vols et dépouillements de leur troupeaux. A l'image des parcs nationaux de Gashaka Gumti et du Faro situé à cheval entre deux entités étatiques, dans le Mayo-Rey, la zone Touboro-Bogdibo- kutéré (village tchadien) passant par la forêt, ou encore Mbaimoun-Touboro s'établissent comme des sanctuaires du vol de bêtes.

La transnationalité des réseaux mise en relation dans le processus de circulation de ces bêtes participe à l'illicite. Les bêtes volées empruntent plusieurs circuits. Deux ont cependant retenu l'attention. Le premier va des marges frontalières tchadiennes pour le Nord du Cameroun à destination de l'arrière-pays (intérieur du pays). Les bêtes volées aux bergers du côté du Tchad sont vendues sur les marchés frontaliers camerounais et ceux-ci sont transportés vers les grandes métropoles que sont Douala et Yaoundé. La seconde destination qu'emprunte ces bêtes volées c'est le Nigéria. En effet, compte tenu du fait que la province du nord Cameroun soit située en zone soudano-sahélienne et à la croisée des marchés du Nigéria, les bêtes volées se retrouvent sur les espaces commerciaux nigériens. Les acteurs de ce trafic mobilisent donc plusieurs astuces en vue de faire circuler ces produits.

Les céréales, principales sources d'énergie alimentaire pour l'humanité regroupent un ensemble de plantes cultivées pour leurs graines comestibles, telles que le maïs, le sorgho, le mil, le riz et bien autres (Rapport du FAO, (2020). Dans le département du Mayo-Rey en général, et dans l'arrondissement de Touboro en particulier, la culture de ceux-ci est légion. Néanmoins l'on remarque la prépondérance des produits céréaliers tels que le maïs et le sorgho se distinguent par leur dominance. Par ailleurs, Les populations de cet espace produisent des tonnes de céréales chaque année. Les marchés frontaliers qui travaillent cet espace sont à cet effet bondés de ces produits. Le tableau ci-dessous est assez illustratif à propos.

Tableau 3 : Bilan céréalier du Nord du Cameroun en tonnes

Régions	Population estimée 2010	Besoins estimés	Production disponible	Excédent (+)
Adamaoua	905 562	184 612,3	252 767,2	+ 68 154,9
Extrême-Nord	3 384 230	617 621	679 468,4	+ 61 847,4
Nord	1 895 576	380 536,8	465 720	+ 215 185,5
Total	6 185 368	1 182 770,1	1 397 955,6	+ 215 185,5

Source : Fofiri (E), Temple (L) & Ndamé (J), « échanges agricoles transfrontaliers illicites et sécurité alimentaire urbaine au Nord-Cameroun » in Simeu-Kamdem & Touna Mama, les politiques de la ville en question : à la recherche d'une meilleure gouvernance urbaine en Afrique subsaharienne, Paris, l'harmattan, 2018, P.98

Le tableau ci-dessus met en évidence le bilan céréalier de la zone septentrionale du Cameroun. L'on observe particulièrement que la région du Nord se distingue avec un excédent de 215 185,5 tonnes. Cela témoigne du caractère assez dense de la production de cet espace estimée 465,720 tonnes (Fofiri (E), Temple (L) & Ndamé (J). (2018). Toutefois, en marge de la réglementation en vigueur, ces produits sont également au cœur d'un trafic qui s'opère entre les frontières camerounaise (Nord), Tchadienne, centrafricaine et parfois nigériane.

Dans le Nord-Cameroun, et particulièrement le long de sa frontière soudano-sahélienne qui porte le lac Tchad, le flux régional des échanges agricoles qui s'y opèrent se heurte ces dernières années à des restrictions administratives, argumentées par la vulnérabilité alimentaire de cette partie du pays exposée à des changements globaux. Ainsi malgré l'interdiction de l'exportation du céréale locale (mil, sorgho, maïs) par les pouvoirs publics dans le but de préserver la sécurité alimentaire de la région, l'on assiste à la création des moyens de contournements. La configuration de l'espace et la rationalité des acteurs de ce trafic participent à sa fluidité. A cela s'ajoute la perméabilité des frontières terrestre ainsi que les migrations (Iyebi Mandjeck (O). (2013).

Ces facteurs conjugués participent à la dynamique des échanges informels en ce sens que le Nord-Cameroun est largement ouvert aux échanges avec le nord du Nigéria et le Sud du Tchad, compte tenu des liens culturels et historiques qui unissent ces trois régions. Ainsi, partant du constat que le commerce des céréales est structuré en réseaux fondés sur des appartenances familiales et culturelles (Fusillier (J) & Bom Konde (P). (1996), ceux-ci réussissent tant bien que mal à contourner les contrôles des agents de l'Etat. Les circuits sont protéiformes et multifformes toutefois l'on observe que le Nigéria voisin s'est établi comme une véritable base d'écoulement de ces produits céréaliers. La relative absence des infrastructures ainsi que le personnel au niveau des postes phytosanitaires localisées à la frontière avec le Nigéria rend relativement floue la quantification du volume réel d'exportation de ces produits.

Des acteurs identiques aux procédés variés.

Les activités opérantes au sein de ces régions font intervenir plusieurs types d'acteurs travaillant pour la plupart en synergie. Pour le cas, un accent particulier est mis sur la prééminence des acteurs locaux tels que sont les populations et les autorités locales.

La mobilisation des liens familiaux et de la langue traditionnelle comme stratégie des populations locales dans la fluidification des activités illicites transfrontalières par le Sud

Par population locale frontalière il faut comprendre les populations résidentes au sein des frontières Cameroun-Gabon-Guinée Equatoriale. Il s'agit de celles qui y sont natives, c'est-à-dire, les populations autochtones ainsi que celles qui y sont pour des raisons professionnelles. Toutefois, une attention particulière est mise sur les populations autochtones du fait de leur ancrage territorial et transnational.

Les populations des villages frontaliers tels que ceux *d'Assock-Medzeng*, situé à moins d'un kilomètre de la frontière Gabon-équato-guinéenne, sont « frères », du fait de leur appartenance à la tribu *Essangui*, au natif de *Mbolon-Zok* ou de *Ngou*, distant de moins de trente kilomètres de la même frontière. Cette réalité est également palpable sur l'axe frontalier Cameroun-Gabon à partir des villages *d'Esaben* et celles de *Meyo-kyé* qui appartiennent généralement aux mêmes familles. Plus loin, l'on observe la même réalité entre les villages *Eboron* et *Eking*. De manière concrète, la conduite et les pratiques de ces populations locales sont multiformes. Toutefois, une attention singulière sera mise sur certaines astuces et pratiques désormais érigées en mode de conduite, dans le but de faire passer et circuler les produits illégalement. Il s'agit entre autres de la mobilisation des liens familiaux transfrontaliers, de l'usage de la langue locale comme instrument de reconnaissance et enfin de la maîtrise géographique de l'espace.

D'abord en ce qui concerne la mobilisation des liens familiaux, les populations riveraines ou encore les fang se servent de leur triple territorialité en vue d'alimenter les activités non pas exclusivement légales mais également illégales. La contrebande de certains produits tels que les boissons alcoolisées et des congelés se déroule avec la complicité de ces derniers. Prétextant dans la plupart du temps des visites familiales en territoires voisins, ceux-ci en profitent très souvent pour faire passer régulièrement certains produits. Leur statut ainsi que la qualité des rapports qu'ils nourrissent avec les agents frontaliers fluidifient davantage l'activité. Ces derniers ne trouvent pas souvent la nécessité de les soumettre aux pratiques d'usage du fait de leur statut. Un agent exerçant à la frontière confie que :

« Tout le monde est parenté ici ; ils sont de même famille, ils parlent la même langue. Il [les gendarmes] nous est impossible d'empêcher un individu de venir voir son frère, sa sœur, son oncle, etc. sous le motif qu'il est étranger ». Il renchérit en disant « Lorsqu'on empêche un citoyen camerounais de venir rendre visite à sa famille gabonaise, nous sommes menacés par nos propres compatriotes, qui nous injurient, nous prennent en

partie... Parfois, ils font de faux rapports sur nous non seulement auprès de nos responsables hiérarchiques mais également auprès des responsables politiques locaux... Tout ceci parce que nous faisons notre travail ». (Entretien avec agent frontalier à Meyo-kyé, le 20 novembre 2023 à 10H-10H45)

La transnationalité ou la triple territorialité ethnique du peuple fang se révèle donc être un mobile que les populations locales exploitent dans le but de faire passer et circuler illégalement les produits. Leur ancrage spatial participe donc de cet état de chose. Les populations locales, notamment celles d'*Esaben* ont créé une piste entre *Kyé-ossi* et *Meyo-kyé* dans le but de faire circuler les marchandises en marge des contrôles douaniers. C'est à l'aide des pirogues que ces produits sont généralement transportés pour traverser la rivière *kyé*. Cette réalité est également perceptible entre la localité de *Adjou'ou* et *Akamsi* renvoyant respectivement à deux villages frontaliers camerounais et gabonais. Ainsi, les trafiquants, avec la complicité des populations locales, font traverser leurs produits à l'aide des pirogues aménagées à cet effet. Ces pirogues sont très souvent fabriquées à l'aide de bois et n'utilisent pas de moteurs électriques. Pour se déplacer, le piroguier pagaille à l'aide d'un bâton. Les images ci-dessous en sont assez illustrative à propos :



Image 1: Chargement de produits coté Cameroun (Adjou 'ou)



Image 2: Embarquement pour le Gabon (village Akamsi)



Image 3: Débarquement coté Gabon (village Akamsi)

Source : Auteur, lors de la collecte de données dans la localité de Adjou'ou , village frontalier au Gabon par la rivière Kyé Ntem

Ensuite, l'usage de la langue traditionnelle locale s'avère être un outil mobilisé en vue de faire passer les produits. Plusieurs, se faisant passer pour des riverains dans le but de traverser la frontière en ont fait usage. La stratégie de contournement est de ce fait possible par l'entremise de la langue locale parlée. Dans une enquête empirique menée par un chercheur fang d'origine gabonais qui visait à questionner le rapport entre l'appartenance à l'ethnie fang et le passage aux frontières camerounaises et Equato-guinéenne, celui-ci postule que :

« ...De cette expérience, qui ne fut pas vérifiée au Cameroun par le fait que les agents en poste à la frontière n'étaient pas Fang, il ressort que mon identité communautaire qui s'est manifestée par l'utilisation de la langue est un outil qui permet de transcender la frontière artificielle établie par les colonisateurs européens. Cela est d'autant plus vrai que je n'étais pas natif des espaces frontaliers en question. Et, il ressort également que la frontière n'est pas seulement « ouverte » au seul frontalier, elle s'ouvre également aux personnes qui font usage de la langue Fang. De plus, on peut se trouver dans un territoire autre que le sien et accéder au territoire tiers par la seule utilisation du dialecte local » (Ndong beka II (P), (2018).

L'usage de la langue locale, quand bien même l'on serait un étranger devient un instrument pour traverser illégalement la frontière. La maîtrise de la langue locale fang astreint certains de leurs obligations. Ils ne sont donc plus contraints de remplir toutes les conditionnalités administratives. Cet état de choses participe donc à alimenter et à renforcer les activités illicites au sein de ce triangle spatial.

Le jeu trouble des autorités traditionnelles locales du SUD dans la fluidité des activités illicites

Dans la fluidification de l'illicite au sein de ce triangle, en-dehors des populations, les autorités locales de ces espaces transfrontaliers se

positionnent également comme des acteurs de ces activités. Toutefois, précisons que, par autorités locales nous entendons les entités administratives et traditionnelles locales. Ces autorités ont pour objectif de promouvoir la coopération et la coordination entre pays voisins pour résoudre des problèmes communs tels que sécuritaires, économiques, commerciaux et autres. Aussi, elles ont pour fonction de faciliter les échanges et la communication entre les différentes parties impliquées, et contribuent à renforcer les liens de solidarité et de coopération entre populations locales de l'espace frontalier. Concrètement, par autorités locales, il faudra inclure les chefs traditionnels locaux ainsi que les autorités administratives locales. Néanmoins, ces autorités se trouvent être des éléments importants que constitue la chaîne des acteurs de l'illicite en zone transfrontalière. En effet, compte tenu de leurs positions, ils s'établissent comme de véritables acteurs de l'illicite dans ces espaces à plusieurs égards.

D'abord en ce qui concerne les autorités locales, l'homogénéité culturelle transfrontalière qui travaille ces espaces constitue le levier directeur qui structure les activités illicites. Le fait que ces populations appartiennent généralement aux mêmes familles de part et d'autre des frontières participent à alimenter une kyrielle d'activités notamment licites et/ou illicites. Et dans ce sillage, les chefs de villages jouent un rôle déterminant. Ainsi, les villages frontaliers qui servent généralement de circuits informels de passage des produits, surfent sur ce paramètre pour alimenter les trafics. Ces villages frontaliers s'établissent pour la plupart comme des pistes parallèles de circulations pour ces produits. Dans cet optique, les autorités locales notamment les chefs de villages y participent à plusieurs égards. En-dehors des connexions transnationales sur dénominateur ethnoculturel commun qu'ils activent de façon symbolique, ils facilitent la circulation de certains produits à l'aide d'un nombre de pratiques. Aussi, en tant que figure de pouvoir au sein de leurs communautés, ils influencent les activités commerciales et participent aux activités illicites. Celles-ci varient d'un village à un autre.

Sur l'axe Cameroun- Gabon par le village *Adjou'ou*, un dispositif institué et instauré par le chef de village en complicité avec certains trafiquants renseigne à suffisance sur cet état de chose. Ce village est situé dans l'arrondissement de kyé-ossi, a la particularité d'être limitrophe au territoire Gabonais par l'entremise du fleuve Ntem. Il est à l'image de multiples villages qui structurent cet espace, une voie de contournement pour les trafiquants. A ce titre, la conduite et les pratiques de ces chefs de villages est palpable à plusieurs égards. En ce qui concerne par exemple la contrebande des produits congelés, lorsque les véhicules viennent réceptionner les cargaisons, chaque grande famille du village est sensée recevoir un carton de congelés. L'un des leurs nous confie que :

« Lorsque le camion passe pour aller au Ntem récupérer les cartons de congelés qui viennent du Gabon, ce sont nos enfants qui les aident à faire traverser les choses. Et avant de traverser, le chauffeur laisse un carton à la chefferie parce que c'est la règle » (Entretien avec Engourou Eko Etienne Arthur/Chef 3^{ème} degré village Adjou'ou, le 24 novembre 2023 de 11H-12H)

Ces propos témoignent à suffisance du fait que ce trafic est possible par l'entremise des populations locales avec l'assentiment et la complicité des chefs de villages. La proximité géographique des frontières permet aux chefs de villages transfrontaliers de contourner les lois et les réglementations en vigueur. Dans le même sillage, l'on observe que sur l'axe Cameroun- Guinée Equatoriale par *kyé-ossi*, un poste de péage instauré par le chef traditionnel de 3^{ème} degré devant son domicile. Ce poste est stratégique en ce sens que tous ceux qui, voulant contourner la frontière officielle, passent par là. Très souvent des trafiquants y vont à motos récupérer des marchandises en provenance de *Ebebiyin* en Guinée-Equatoriale par l'entremise de la rivière *kyé*. L'image ci-dessous en est assez illustrative.

Image 4 : Péage instauré par le chef traditionnel de 3^{ème} degré de *kyé-Ossi*



Source : Auteur lors de la collecte de données dans la localité de *Kyé-Ossi*

Sur l'image, on peut observer un monsieur vêtu de blanc assis sur une chaise tenant un bâton qui lui sert de barrière pour les motos et véhicules. Le dispositif mis en place repose sur certaines règles. Le prélèvement se fait uniquement au retour et non allée. Car, dans la plupart des cas c'est au retour qu'ils transportent des marchandises. Aussi, les prélèvements varient entre 500 et 1000 francs en fonction de la quantité et de la nature de la marchandise.

Intimidation, complicité et corruption comme stratégies des autorités locales traditionnelles dans le Nord

D'abord en ce qui concerne les autorités locales traditionnelles relevons que au sein de cet espace comme dans le Cameroun septentrional en général, la tradition et la religion vont de pair. Ainsi, compte tenu du poids et de la centralité de la tradition et de la religion dans cette partie du territoire, les populations locales accordent plus d'estime au lamido. Aussi, précisons qu'« *Il est le chef de terre combinant le pouvoir spirituel et temporel, il préside aux destinées du lamidat en véritable souverain* » (Motazé Akam . (1998). Il est entouré d'une seigneurie féodale composée des membres de sa cour. Ce sont des obligés et c'est à eux qu'il confie des tâches à exécuter. C'est le rôle que jouent par exemple les *dogaris* qui sont ses représentants dans les circonscriptions de son territoire et qui constituent des chefs de 2^{ème} degré choisis et recommandé par l'administration. Ces derniers, à l'aide des équipes à leur disposition, contrôlent les actions des populations de la circonscription, au point de faire le rapport au lamido de Rey. L'observation empirique renseigne qu'ils parfois tendance à en abuser. Dans le cas spécifique des activités illicites transfrontalières ayant lieu à partir du département du Mayo-Rey, Le lamido à travers ses agents, et selon les configurations, noue des partenariats avec des ravisseurs notamment les coupeurs de routes dans le but de faire chanter certains commerçants qui ne voudraient pas se soumettre à certaines règles édictées depuis le Lamida de Rey (Abe (C), (2019). Aussi, ils reçoivent des pots de vin de la part de ses trafiquants comme contrepartie de leur silence. Les trafiquants développent ainsi de bons rapports avec les chefs traditionnels afin de bénéficier de leur protection en cas de soucis. A cet effet, le phénomène d'insécurité transfrontalière s'enlise dans ce triangle par le biais de ces autorités traditionnelles, administratives et même militaires. En effet l'on observe une complicité entre ces derniers. Alain Beauvilain souligne que :

« *La complicité éventuelle entre les coupeurs de routes et les autorités traditionnelles n'aurait rien d'innovant. A l'époque du mandat français, des chefs traditionnels ont souvent été mis en cause par l'administration dans ces affaires de banditisme* » (Beauvilain (A). (1989), cité par Nteanjemgnigni (Y), (2019).

Ces propos révèlent que cette complicité ne date pas d'aujourd'hui. En effet, depuis la période précoloniale jusqu'à la post colonie, en passant par la colonisation, le phénomène de grand banditisme dans l'espace septentrional du Cameroun a souvent bénéficié du soutien tacite des détenteurs de l'autorité. Justement, qu'il soit du pouvoir politique, traditionnel ou militaire, le banditisme rural représente une constance historique à travers une sorte d'accointance avec le pouvoir institutionnel établi.

Dans le même sillage, certaines de ces autorités traditionnelles n'hésitent pas à intimider des représentants de l'Etat notamment les agents frontaliers lorsque leurs marchandises sont interceptées à la frontière. Les agents de l'Etat sont ainsi influencés par les autorités locales traditionnelles dans leur exercice de lutte contre les trafics illicites. Ainsi, dans l'ordre des transactions commerciales transfrontalières, se tissent des liens de partenariat entre certains trafiquants et ces chefs traditionnels question de fluidifier leurs activités. La complicité entre ces derniers constitue ainsi, l'un des éléments moteurs de la densité des échanges informels au sein de cet espace.

Discussion

Les espaces frontaliers Nord et Sud Cameroun sont des lieux de fortes activités commerciales de tout ordre. Les marchés qui travaillent ces espaces sont généralement des centres et des sièges d'une variété d'activités. Par ailleurs, les peuples qui structurent ces espaces constituent dans la plupart du temps des acteurs stratégiques dans la densité multiforme des activités y prenant corps. En effet, ils s'établissent comme éléments centraux du système transactionnel commercial y prévalant. Que l'on se situe dans le département du Mayo-Rey dans la région du Nord, ou dans le département de la vallée du Ntem dans le Sud Cameroun, les peuples frontaliers qui structurent ces milieux respectifs contribuent à bien des égards à la fluidification des activités aussi bien licites qu'illicites. La transnationalité des peuples *Mboum* et *Eking* perceptible à travers leur triple territorialité renseigne à suffisance sur cet état de fait. Leur présence sur trois espaces du fait de leurs appartenances socio ethnique en est assez illustrative. On remarque notamment que les *Fang-Ntumu* qui composent la vallée du Ntem partagent des liens familiaux avec ceux du Nord du Gabon (*Eking, Akamsi, Bitam, meyo-kyé* etc..) ainsi que ceux de la Guinée-Equatoriale (*Ebebeyin*). Cette réalité est palpable à partir du département du Mayo-Rey où l'on observe que les Mboum qui composent cet espace partagent des liens de parenté avec ceux du Sud du Tchad (*lumboko, koudaye, bitao ou mbitoye* etc..) ainsi que ceux de la RCA (*Doko, Nzoro, kosse* etc..). Leur mobilité au sein de leurs espaces respectifs échappe très souvent au contrôle des autorités administratives, car mobilisant dans la plupart des cas, des stratégies et circuits singuliers ce qui participe davantage à enrichir et à accroître le phénomène de l'illicite.

En lien avec l'état de l'art sur la question et l'analyse des résultats, il se dégage que les peuples qui structurent les espaces frontaliers jouent un rôle important dans la pléthore d'activités ayant lieu au sein de ces espaces. Mathias Eric Owona Nguini & Nestor Deli Sainzoumi (2005) en s'appesantissant sur les flux qui s'opèrent entre Ndjamena et Kousséri soulignent au passage l'importance des similitudes culturelles sur la variété

de transactions qui s'opèrent entre ces deux espaces. Dans la même veine, les réflexions de Ngodi Etanislak (2011), Saibou Issa (2010), Yebega Ndjana (2014) qui ont en commun l'idée de s'interroger sur l'insécurité prévalant au sein de ces différents espaces frontaliers. Les entretiens et observations menés au sein de ces deux espaces notamment Nord et Sud révèlent que les populations locales transfrontalières en dehors des autres acteurs qui alimentent l'illicite, jouent un rôle considérable. Pour une meilleure lutte de l'illicite aux marges Nord et Sud du territoire Camerounais, il faudrait éventuellement réduire et encadrer leurs champs de déploiement.

Conclusion

Considérés comme des espaces travaillés et caractérisés par de fortes densités protéiformes notamment commerciales et sécuritaires, les espaces frontaliers Nord et sud Camerounais sont à la base des portes d'entrée et sortie des produits et des personnes. Théorisé par certains comme le triangle de la mort parlant de l'axe *Cameroun-Tchad-RCA*, et du triangle de l'opulence se référant à l'axe *Cameroun-Gabon-Guinée Equatoriale*. Ces espaces respectifs ont la particularité d'être au-delà de la nature des transactions y prévalant, travaillé par des peuples frontaliers dont le déploiement et mobilité est transnationale. Cet élément mis en relief avec les activités illicites en particulier, informe sur leur centralité dans l'entretien du phénomène. En effet, il se dégage que la configuration socio ethnique de ces espaces contribue à alimenter les activités illicites de par la mobilité triple territoriale qui caractérise ces peuples. A la suite il se révèle que les activités protéiformes qui y prennent corps font appel à des acteurs aux procédés variés. Toutefois, bien que l'on ne saurait totalement responsabiliser les peuples frontaliers de l'illicite qui s'opère au sein de ces espaces étant donné que ce soit un système composé d'une kyrielle d'acteurs hétérogènes, ceux-ci jouent tout de même un rôle non négligeable. Une meilleure gestion de ces derniers permettrait de réduire ce phénomène aux marges frontalières Nord et Sud Cameroun.

Conflit d'intérêts : Les auteurs n'ont signalé aucun conflit d'intérêts.

Disponibilité des données : Toutes les données sont incluses dans le contenu de l'article.

Déclaration de financement : Les auteurs n'ont obtenu aucun financement pour cette recherche.

References:

1. Held, D., Mc Grew, A., Goldblatt, D., & Perraton, J. (1999). *Global transformations : Politics, Economics and Culture*. Polity Press
2. Sassen, S. (2006). *Territory, Authority, Rights : From Medieval to Global Assemblages*. Princeton University Press
3. Ndong beka II, P. (2018). *Les activités transfrontalières illicites entre le Gabon et le Cameroun et la Guinée équatoriale, logiques spatiales, acteurs et enjeux*, paris, l'Harmattan, P.120
4. Lefebvre, C., (2015). *Frontière de sable, frontière de papier. Histoire de territoires et de frontière, du jihad de Sokoto à la colonisation française du Niger (XIXème et XXème siècles), nouvelle édition (en ligne)*. Paris, éditions de la Sorbonne,
5. Ouattra, K., (2014). « Les frontières en Afrique : héritage du passé colonial, enjeu actuel » in *tinking Africa* n°11, pp.02-16
6. Essomba, J-M, & Oum, O. (2011). « Le passé composé de l'intégration régionale en Afrique Centrale » in Abwa (D), *dynamiques d'intégration régionale en Afrique centrale*, Presse universitaire Yaoundé, Tom1, p.465.
7. Battistella, D. (2006). *Dictionnaire des relations internationales, sciences Pô*, 2^{ème} édition revue et augmentée, Paris, p.233
8. Abe, C., (2003). « Pratique et productivité de la criminalité transfrontalière en Afrique centrale : l'exemple des Zargina », *Bulletin de l'APAD*,
9. Saibou, I., (2006). « La prise d'otages aux confins du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad : une nouvelle modalité du banditisme transfrontalier » in *polis, RCSP*, vol.13, pp.119-145
10. Ntuda Ebode, J, (2010). « L'insécurité transfrontalière dans la zone RCA-Tchad-Cameroun et l'initiative tripartite » in Ntuda Ebode, *terrorisme et piraterie de nouveaux défis sécuritaires en Afrique centrale, Cameroun, presse universitaire d'Afrique*, p.240
11. Ndong beka II, P. (2020). *Les activités illicites à la frontière Nord du Gabon. L'espace Politique, pensées émergentes en géographie politique et géopolitique*, 40
12. Bennafla, K., (2002). « Mbaimbom : un marché au carrefour de frontières multiples » in revue *Autre part* (6), pp.53-72 ;
13. Egg, J., & Herrera, J. (1998). *Échanges transfrontaliers et intégration régionale en Afrique subsaharienne*, Saint-Etienne, éditions de l'aube
14. Ogunsula Igue, J., (2006). « Intégration régionale et dynamique transfrontalière : quels enjeux territoriaux ? », in *les Etats-nations face à l'intégration régionale en Afrique de l'ouest : le cas du Bénin*, Paris, Karthala,

15. Fodouop, K., (1987). « Le commerce frontalier dans le département du Ntem Cameroun », in cahiers d'outre-mer, n°158- 40ème année, pp.127-148
16. Bangoura, D., (2001). « Frontières et espace frontaliers en Afrique centrale » in revue Enjeux n°06, P.03
17. Ndougua, V., (2018). Les peuples beti du Cameroun : origines, ethnies et traditions, paris, l'harmattan, 2018, P.38
18. Ondo, C., (2014). Le mvét Ekang : forme et sens, Paris, l'harmattan, P.12
19. Obenga, T., (1989). Les peuples bantus : Migration, expansion et identité culturelle, Paris, l'harmattan, Tom I, P.291
20. Abomo-Maurin, M., (2012). les pérégrinations des descendants d'Afri kara, Paris, l'Harmattan, P.7
21. Boumane, O., (2022). Les mbum à la croisée des chemins : l'essence mbum, Tom1, Yaoundé, Dinimber & Larimber, P.52
22. Ladogana, T., (2010.). Dictionnaire Mbum-Français/Français-Mbum, Zone habitée par les Mbum en Afrique centrale, Grafiche Foggia, P.19
23. Froelich, J., (1959), Notes sur les Mboum du Nord-Cameroun. In : journal de la société des Africanistes, tome 29, fascicule1. P.91-117
24. Entretien avec une trafiquante de congelés à KYé-OSSI le 5 décembre 2023, de 13H à 14H11)
25. Liba'a Natali, K., Dugué, P., & Torquebiau, E., (2011). « Éleveurs et Agriculteurs du Nord du Cameroun face à la violence et aux insécurités : entre adaptation et impuissance ». In *cahiers de géographie du Québec*, 55 (155), 175-195
26. Alim Bakari, Y., (2024). « Le vol de bétail transfrontalier dans les marges de l'Adamaoua avec le Nigéria » in *éditions francophones universitaires d'Afrique*, P.19
27. Rapport du FAO, (2020). La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, 2020, P.58
28. Fofiri, E., Temple, L., & Ndamé, J. (2018). « Échanges agricoles transfrontaliers illicites et sécurité alimentaire urbaine au Nord-Cameroun » in Simeu-Kamdem & Touna Mama, les politiques de la ville en question : à la recherche d'une meilleure gouvernance urbaine en Afrique subsaharienne, Paris, l'harmattan,
29. Iyebi Mandjeck, O. (2013)
30. Fusillier, J., & Bom Konde, P., (1996). Éléments sur la filière céréalière au Nord-Cameroun, in Seiny Boukar (L) & Al, agriculture des savanes du Nord-Cameroun : vers un développement solidaire des savanes d'Afrique centrale. Actes de l'atelier d'échange, Garoua, Cameroun. Montpellier, France, CIRAD-CA, P.528

31. Entretien avec agent frontalier à Meyo-kyé, le 20 novembre 2023 à 10H-10H45
32. Ndong beka II, P. (2018). Op.cit., P.180
33. Entretien avec Engourou Eko Etienne Arthur/Chef 3ème degré village Adjou’ou, le 24 novembre 2023 de 11H-12H
34. Motazé Akam. (1998). « Migrations et reproduction des rapports sociaux dans le système lamidal du Nord-Cameroun : esquisse sur les formes migratoires d’incertitude », Annales de la FALSH de l’université de Ngaoundéré, vol.3, 39-61
35. Abe, C., (2019). « Conflit, violence et gestion/régulation de la transition politique en milieu rural au Cameroun : les autorités traditionnelles à l’épreuve des élites politiques dans le lamidat de Rey Bouba », in Idrissou Alioum et Alawadi Zelao, le Cameroun septentrional contemporain : figures, sociétés et enjeux de développement, 2ème Ed, Yaoundé, les éditions Dinimber et Larimber, P.515 – 548
36. Nteanjemgnigni, Y., (2019). « L’impact de la criminalité transfrontalière entre le Cameroun et la RCA sur les marchés situés aux confins de l’Adamaoua (Cameroun) » in Idrissou Alioum et Alawadi Zelao, le Cameroun septentrional contemporain : figures, sociétés et enjeux de développement, 2ème Ed, Yaoundé, les éditions Dinimber et Larimber., P.243-266
37. Owona Nguini, M, E., & Deli Sainzoumi, N., (2005). « À qui profite les flux transfrontaliers entre Ndjamen et Kousseri : échanges, territoires et dialectique du licite et l’illicite » in *Enjeux*, n°29, Novembre 2005, PP.16-19
38. Ngodi Etanislav (2011). « L’Afrique centrale face aux nouveaux enjeux sécuritaires du XXI -ème siècle » 13^{ème} assemblée générale du Codesria, 5-9/12/2011.
39. Saibou Issa (2010). Les coupeurs de route : histoire du banditisme rural et transfrontalier dans le bassin du lac Tchad, Paris, Karthala
40. Yebega Ndjana, N., (2014). « La mobilité transfrontalière, vectrice de l’instabilité en Afrique centrale : de la marginalité au rejet du monopole étatique de l’allégeance citoyenne. Le cas du Cameroun », in revue Africaine de droit et de science politique, vol.II, n°3, P.235-265